

Architecture et matériaux

Cette tranchée-abri respecte les préconisations de défense passive édictées par l'État français. Elle est couverte et suit un tracé «à crémaillère» (c'est-à-dire un couloir brisé par de nombreux angles droits), ce qui permet de prévenir les effondrements et de protéger la population contre les projectiles pouvant pénétrer dans l'abri.



Couloir brisé par des angles droits.

L'abri a été construit grâce à un coffrage en bois, à l'intérieur duquel on a coulé du béton. On peut encore apercevoir à certains endroits les traces des planches de bois sur le plafond de l'abri.

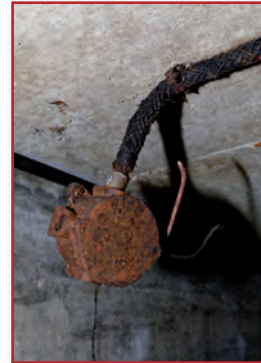


Traces du coffrage en bois au plafond de l'abri.

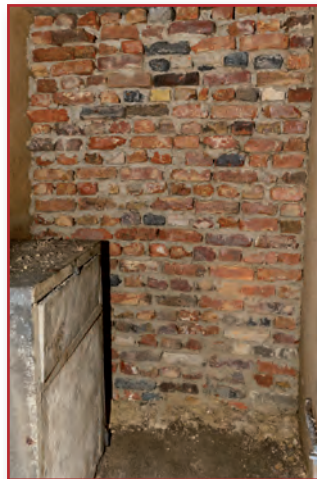
Quelques anecdotes

En 1944, la Défense passive adresse à un père de famille une lettre de remontrances : « [...] Votre fils a été trouvé, pour la 3^e fois, dans les abris du marché des Chambards, en dehors des alertes, en compagnie de 2 camarades. Ces jeunes gens fument des cigarettes à l'eucalyptus qu'ils allument avec du papier qu'ils jettent après, nuisant ainsi au bon entretien des abris. [...] »

À sa construction, l'abri est éclairé par des lampes électriques mobiles fixées au mur. Mais comme celles-ci sont souvent volées, l'électricité sur secteur sera installée dans l'ensemble des abris en 1943.



Reste de l'installation électrique d'époque.



La fonction de cette pièce est inconnue. Elle devait au départ être plus grande car elle a été murée au fond par des briques. Elle ne contient qu'une armoire en béton. Peut-être s'agissait-il d'un poste de commandement pour le gardien ?

Pièce dont la fonction est inconnue.

Lors du bombardement du 31/12/1943, une bombe dévale l'un des escaliers, provoquant la frayeur parmi les occupants de l'abri. Cependant, elle n'explose pas et sera désamorcée quelques semaines plus tard.

N'hésitez pas à venir découvrir l'abri à l'occasion des Journées du patrimoine.
Photographies : Richard Loret et fonds AMBC.

Un bâtiment, une histoire...

L'abri anti-aérien



Rôle : protéger la population des bombardements

Adresse : sous la place de la République

Date de construction : vers 1938

Longueur : 97 mètres

Superficie : 155 m²

Capacité d'accueil : 388 adultes ou 485 enfants

BC
BOIS COLOMBES

Le contexte de construction



Alors que la menace de la guerre approche, de nombreuses villes françaises commencent, dès la fin des années 1930, à mettre en place des mesures de défense passive, destinées à protéger la population d'éventuels bombardements.

L'aménagement d'abris anti-aériens fait partie de ces mesures. A Bois-Colombes, il existe deux types d'abris : les caves-abris, aménagées dans les immeubles privés, et les tranchées-abris creusées par la Ville. Ces tranchées, construites vers 1938, sont au nombre de trois : une sous la place de la République, une sous le square Émile-Tricon et une sous la place Jean-Mermoz.



La place de la République après le bombardement du 31/12/1943.

Ces abris seront fréquemment utilisés par la population : Bois-Colombes est en effet une cible des Alliés puisque plusieurs entreprises réquisitionnées par les Allemands y sont installées (Hispano-Suiza, SKF). La ville sera ainsi touchée par trois bombardements, les 9, 15 septembre et 31 décembre 1943.

La descente dans l'abri

En temps normal, l'abri est fermé au public. Seul le gardien d'abri, chargé d'entretenir la tranchée, y a accès. Mais lorsque les sirènes donnant l'alerte retentissent, la descente dans un abri est obligatoire, sous peine d'amende. Entre 1939 et 1944, les Bois-Colombiens devront ainsi s'abriter plus de 400 fois.

Une fois l'alerte donnée, le gardien d'abri se rend aussitôt à la tranchée pour en déverrouiller l'accès et surveiller l'entrée de la population, qui descend par des escaliers aménagés sur la place.



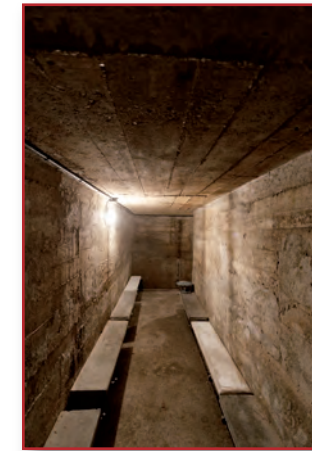
L'accès aux escaliers ayant été comblé, on descend aujourd'hui dans l'abri par des bouches d'égout.



La place de la République.

Selon les témoignages des Bois-Colombiens, l'ambiance à l'intérieur de l'abri pendant les alertes est très silencieuse. De nombreuses alertes ont lieu la nuit et il n'est donc pas rare que certaines personnes tentent de se rendormir. En journée cependant, et notamment lorsque les élèves des écoles descendent dans l'abri, le silence peut être rompu par les enfants qui chantent tous ensemble pour tromper leur peur.

Un confort sommaire



Dans l'abri, l'espace est réduit puisque le couloir mesure 1,6 m de large. Les Bois-Colombiens sont installés sur des bancs amovibles fixés le long de murs. Pour gagner le plus de place possible, l'espace sur les bancs est limité à 50 cm par adulte et 40 cm par enfant.

Bancs amovibles.

L'abri est équipé de quelques commodités : 4 petites pièces servant de latrines, un système électrique pour l'éclairage, des rigoles au sol pour évacuer l'eau et 4 bouches d'aération.



Une des bouches d'aération.



Une des 4 latrines.



Une rigole court sous les bancs tout le long de l'abri.